



Numéro 646 - septembre 2024

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le :
27/09/2024
à distribuer avant le :
03/10/2024

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

ELECTIONS DANS LES TPE fin d'année 2024

Agenda

- 03 octobre
Congrès UL Lisieux
- 15 octobre
Forum CGT/FSU (à confirmer)
- 20 octobre

Commémorations de Chateaubriant

22 octobre

Projection et débat au Mémorial

Imprimé par nos soins
Directeur Publication : Jean Jacques Morel Polrier
N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065
Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Remy 14000 Caen
Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr
Site internet : <https://calvados.cgt.fr>
Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



ÉLECTIONS TPE

Information importante Risque Report Elections TPE 2024

« Cher.es camarades,

Nous sommes informés par la Direction Générale du Travail qu'une probabilité d'un report de date des élections TPE existe, en raison du contentieux né de la contestation par les OS de la candidature des Gilets Jaunes.

En effet, les délais devant les différentes juridictions allongent de manière importante le calendrier initialement fixé.

A ce jour, aucune décision ferme n'est prise. Cependant, pour éviter tout risque en particulier face à l'engagement financier que coûte la campagne pour les organisations, il est fortement souhaitable de suspendre les engagements contractuels avec vos différents partenaires.

Pour autant, cela ne doit pas marquer de pause dans la campagne TPE et nous devons continuer à rencontrer partout les salarié.es des TPE.

Nous devons poursuivre et amplifier la prise de contacts via la plateforme contact.cgt.fr

La Confédération vous informera en temps réel de la suite.

Très fraternellement.

Catherine GIRAUD

Secrétaire Confédérale »

Infos pratiques

Vous trouverez au centre de ce journal une feuille appelée: « Bilan orga » Elle est à destination des structures CGT du département.

Nous vous invitons à la photocopier ou à l'enregistrer car son utilisation régulière au long de l'année nous permettra d'assurer un suivi plus rigoureux de nos syndiqués et de maintenir à minima un lien constant entre les structures organisées CGT du Calvados et leur Union départementale.

La façon de procéder ? Au mieux chaque trimestre, sinon deux fois par an, le ou la responsable à la vie syndicale remplit le document avec les données à l'instant T des effectifs du syndicat, les adhésions enregistrées dans l'année et les départs.

Le bilan ainsi réalisé sera à envoyer à l'équipe Vie syndicale de l'UD :

- Par mail : vsudcgt14@orange.fr
- Par courrier : UD CGT du Calvados
8 rue du Colonel Rémy
14000 CAEN
- Par dépôt dans la boîte aux lettres de l'UD

Cet exercice a été mis sur pied il y a plusieurs années mais trop peu de syndicats l'utilisent et c'est la CGT du Calvados dans son ensemble qui en pâtit.

Un exemple : notre outil CoGiTiel permet de connaître les adhésions (si elles ont bien été enregistrées dans la base de données) mais il ne nous permet pas de connaître les départs, seules les structures de proximité (syndicats ou Unions locales) disposent de cette information.

Pour une CGT conquérante, il faut une CGT qui sache compter sur ses forces réelles, qui connaisse l'implantation de ses syndiqués et le nombre exact de ses forces militantes. Mais nous devons aussi, à partir de l'état réel de nos forces syndicales, prendre en compte nos manques, nos absences afin de tout mettre en œuvre pour implanter la CGT là où elle n'est pas encore, sans oublier de la renforcer là où elle est déjà. Merci d'avance.

Thierry CHAUVOIS
Animateur Vie Syndicale

CAEN-NORMANDIE
Memorial
CITÉ DE L'HISTOIRE POUR LA PAIX

Projection du documentaire
« Airan, printemps 42 »

suivi d'un débat

Le 22 oct 2024
à 19h00

Tarif : entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles

Parmi les sabotages de voies ferrées réalisés par la Résistance, les déraillements d'Airan organisés par le réseau Francs-Tireurs et Partisans (FTP) dans la nuit des 16 avril et 1er mai 1942 sont les plus meurtriers de l'Occupation en France. Ils provoquent une vague d'arrestations et de déportations sans précédent dans le Calvados.

C'est le sujet du documentaire « Airan, printemps 42 », inspiré du livre "Résistance et sabotages en Normandie" de l'historien Jean Quellien, paru en 1992.

La projection sera suivie d'un débat sur le thème

« *L'engagement du monde ouvrier pour la libération de la France, pour la paix et le progrès social* »

avec :

Lionel Lerogeron (Institut d'Histoire Sociale—IHS de Normandie), Gilbert Garrel (IHS national), Ambroise Jacques (IHS Calvados), Christian Langeois (IHS Calvados), David Desramé (réalisateur du film "Airan Printemps 42" / sous réserve) et Jean Quellien (historien)

Par Jacques AMBROISE
Président de l'IHS Calvados

Nous devons jouer notre rôle d'organisation syndicale !

Cet édito de septembre marque la rentrée scolaire mais pas la rentrée de notre classe car notre syndicalisme de transformation sociale est en perpétuel mouvement à l'instar de nos actions cet été dans le Calvados contre l'extrême-droite, pour les saisonniers et travailleuses et travailleurs des TPE ou bien encore la défense du « salarié consommateur » avec notre INDECOSA-CGT 14 à Courseulles.

Néanmoins, j'espère que la période estivale vous a permis de partager de bons moments avec vos proches, familles, amis...

Dans un contexte marqué par la crise sévère du capitalisme à partir de laquelle on tente de nous imposer toujours plus d'austérité, dans une période de déni démocratique, la CGT du Calvados, comme toute l'organisation, est déterminée à agir ! Plus que jamais, la CGT continue à appeler à des actions en faveur de la paix en cette rentrée. Soyons nombreuses et nombreux dans les manifestations sur tout le territoire pour revendiquer l'arrêt des guerres et de la livraison d'armes. A Caen tous les samedis où l'intersyndicale CGT FSU et Solidaires appelle à renforcer les manifestations organisées par le collectif Palestine.

Nos différentes initiatives comme la venue de camarades de la CGIL italienne de la région de Lombardie, le mardi 10 septembre dernier, pour combattre ensemble les idées et les partis d'extrême droite, l'antisémitisme, l'islamophobie et le racisme en général, prennent tout leur sens dans ce contexte de progression inquiétante de ceux-ci en France et dans les pays voisins. **L'Union Départementale, avec le Comité Régional CGT de Normandie, fut fière d'organiser cette rencontre et ce moment d'internationalisme !**

Le travail que nous avons engagé contre l'imposture du Rassemblement National lors des campagnes politiques doit nous permettre de nous déployer avec du matériel revendicatif pour aller à la rencontre des salarié.es et déconstruire avec eux la propagande fallacieuse et haineuse de l'Extrême Droite. Il s'agit de faire la démonstration que ces partis qui prônent « la haine et la peur des autres » desservent toujours les intérêts des salarié.es et sont synonyme de régression sociale pour toute la société.

Dans ce contexte, la commoration des fusillés de Châteaubriant, le 20 octobre revêt un caractère particulier, dont l'importance doit être soulignée et prise en compte par toute la CGT. Notre Union Départementale, comme chaque année, participera à cette initiative.

Une CGT du Calvados en dynamique contre l'extrême droite, et qui, lors des élections législatives, « a mouillé le maillot » pour les programmes qui ont repris une partie de nos revendications et propositions.

Face à l'attitude de déni et de rejet du macronisme, de l'extrême droite et du grand patronat, qui entendent nier le résultat des urnes et appliquer un programme très raide pour le monde du travail, comme l'indique Michel BARNIER, premier ministre LR, **nous devons jouer notre rôle d'organisation syndicale.**

EDITO



Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados

C'est bien en gagnant la mobilisation du plus grand nombre dans les initiatives d'ores et déjà prévues par les différents champs professionnels et dans notre calendrier que nous gagnerons autour de nos revendications phares : abrogation de la loi sur les retraites, augmentation des salaires et retraites, financement de nos services publics, égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux.

La journée du 1er octobre 2024 en appellera d'autres, particulièrement autour des débats à l'Assemblée dans le cadre du projet de loi de finance et du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, les questions de santé et de protection sociale étant l'affaire de toutes et tous, et une des premières préoccupations des travailleuses et travailleurs.

C'est également valable dans notre département où nous sommes confrontés à différents dossiers.

Je profite de cet édito pour saluer la grève reconductible et illimitée des salariés de Keolis Lisieux. Une lutte exemplaire et majoritaire contre le dumping social et la dégradation des conditions de travail des conductrices et conducteurs de bus et de car dans le Pays d'Auge. L'Union Locale de Lisieux suit au quotidien le dossier et accompagne nos camarades ! La santé, mise en exergue par la situation de l'EPSM le 26 septembre dernier, subit dans tous nos établissements publics comme privés, les coupes budgétaires, les choix de rentabilité. Au-delà de la santé mentale, c'est aussi la Polyclinique du Parc de Caen dont le groupe ELSAN menace de fermer la maternité, les urgences du CH de Falaise sous tension comme celle du CHU de Caen ... Les blouses blanches ont assez donné et réclament des moyens pour soigner. **Nous voulons de l'argent pour l'hôpital, pas pour le capital !**

Dans notre département c'est aussi l'industrie automobile qui est touchée de plein fouet. L'annonce récente de la fermeture en 2026 de Bosch à Mondeville va entraîner la perte de 413 emplois. Bosch agit en toute impunité et l'Etat, complice, laisse faire, malgré toutes les aides publiques, dont ce groupe allemand a bénéficié.

Chez INTEVA à Esson, près de Thury Harcourt, ce sont les donneurs d'ordres Renault et Stellantis qui sont coupables de désengagement pour mieux délocaliser ! Le groupe INTEVA, qui fabrique des moteurs de lèves-vitres notamment, a annoncé récemment qu'il va licencier 110 salariés sur les 210 que compte l'entreprise à Esson en Suisse Normande. Nous attendons d'ailleurs la réaction de la députée ... ancienne Première Ministre, sur le sujet !

Une industrie forte est possible et nécessaire pour un territoire comme notre département ! Il faut en finir avec les stratégies de rentabilité immédiate du patronat et avec les politiques qui

dilapident les fonds publics sans contrepartie. C'est ce que à quoi nous travaillons avec la Fédération de la Métallurgie CGT et son USTM Calvados !

Pour rappel, sur la période de 2020 à 2022 c'est plus de 5,8 milliards qui ont été distribués aux patrons de la filière automobile.

Des inquiétudes également chez VALEO à Mondeville, chez ATOS à Cormelles ...

Nous mettrons donc la question du maintien et du développement industriel au cœur de nos actions à venir.

Développement du transport public, du service public SNCF fret comme voyageurs, développement de l'emploi, combats pour le développement humain durable, réussite du forum social et écologique ...

Autant de sujets majeurs qu'il nous faudra suivre de près avec nos syndicats CGT dans le département, pour porter notre démarche revendicative et mieux articuler et mieux travailler collectivement pour combattre, par exemple la mise en concurrence des territoires et des salariés les uns contre les autres.

Une autre campagne importante devra être menée par toute la CGT dans le Calvados avec toutes ses organisations, en s'appuyant sur nos Unions Locales et syndicats, c'est celle des TPE qui clôturera la nouvelle représentativité pour chaque Confédération pour les quatre ans à venir.

Comme vous le savez l'enjeu est de taille. Les résultats seront regardés de très près, plus particulièrement ceux de la CGT.

Dans un contexte économique et social des plus difficiles, la force de nos revendications concrètes dans la bataille des idées sera un enjeu important, lors de ces élections, pour faire le meilleur résultat possible. Arrêtons les phrases pompeuses et parlons vrai à notre classe sociale !

Pour y parvenir, nous devons nous mobiliser massivement. Nous devons organiser les travailleuses et travailleurs à la CGT dans nos entreprises, dans nos administrations, dans les nouvelles zones d'activités économiques sans pour autant oublier nos implantations actuelles.

Alors je vous appelle à la résistance, à l'engagement et à l'optimisme. Car c'est en nous organisant, en nous battant et en persévérant que nous parviendrons à nos objectifs.

Bernard DUVAL

Toute la CGT rend hommage au Résistant caennais



L'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados salue la mémoire du résistant caennais Bernard DUVAL qui nous a quitté le 18 septembre 2024, quelques semaines après nous avoir fait l'honneur de sa présence lors des différentes commémorations du 80ème anniversaire de la bataille de Normandie.

C'est un très grand monsieur qui nous quitte et qui aura profondément marqué l'engagement militant de beaucoup d'entre nous.

C'est à 16 ans qu'il dans la lutte contre l'occupant nazi en 1941. Il rejoint par la suite le réseau de la Résistance communiste FTP dans le Calvados aux cotés de nombreux militantes et militants de la CGT comme Bernard Boulot.

Bernard Duval est arrêté le 10 mars 1944 puis interné à la maison d'arrêt de Caen. Le 20 mai 1944, il fait partie du dernier convoi à quitter la prison, échappant à quelques jours près au massacre perpétré par les nazis le 6 juin.

Nous nous rappellerons aussi son combat contre l'extrême droite lorsqu'il avait été signataire avec la CGT Calvados d'une tribune contre la venue de Marine Le Pen au Mémorial de Caen en 2014.

Face à l'extrême droite, la CGT saura se montrer digne de son engagement, comme celui de celles et ceux mis en valeur dans le film « Airan Printemps 42 » de notre IHS en continuant l'inlassable travail pour le devoir de mémoire et la lutte contre l'extrême droite.

Allan BERTU, secrétaire général de l'UD

A la famille de Bernard Duval

Les choix qu'a faits Bernard durant toute sa vie en se levant contre les injustices et le fascisme vont continuer à vivre dans les souvenirs qu'il laisse chez beaucoup.

Puisse son parcours continuer à inspirer beaucoup de jeunes, de militants d'aujourd'hui et de demain.

Au nom de la confédération Générale du Travail, je présente nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Recevez toute mon affection.

Sophie Binet

AVEC LES ÉLECTIONS TPE 2024, RENFORCER LA CGT C'EST SIMPLE, RAPIDE ET CONCRET GRÂCE À LA PLATEFORME CONTACT.CGTFR



Si chacune et chacun d'entre nous mobilise 5, 10, ou 15 salarié-es de petites entreprises de notre entourage quotidien, la CGT sortira renforcée de cette échéance.

Les salarié-es des TPE votent du 25 novembre au 9 décembre : nous avons **moins de 6 mois pour les inscrire au maximum dans la dynamique CGT.**

On y va ?

L'ÉQUATION

1 militant-e convaincu-e
= combien de contacts ?
= combien de voix ?
= combien de syndiqué-es ?

COMMENT ?

Dans mon **entourage** (famille, voisins, amis...) // Dans mon **activité syndicale** (déploiement, conseiller du salarié-e, tractage...) // Dans mon **quartier** (boulangeries, commerces, pharmacies, clubs de sport, aides à domicile, assistantes maternelles, garagiste, cabinets médicaux...)



J'INSCRIS MES CONTACTS

directement sur **contact.cgt.fr**
Cela prend moins d'une minute.
Je peux aussi les interroger grâce à un questionnaire en ligne sur leur travail.



JE VAIS À LA RENCONTRE DE SALARIÉ-ES

pour leur proposer de s'inscrire eux-mêmes. Sur contact.cgt.fr, je **télécharge le flyer métier** (à imprimer ou partager par SMS ou messagerie) en partant soit du métier, soit de la carte interactive.



POURQUOI ?

S'IMPLANTER

Avec des communications régulières et engageantes il est proposé aux salarié-es de :

- recevoir des fiches pratiques
- s'exprimer sur leur travail
- mobiliser à leur tour leur entourage
- recevoir les modalités pratiques de vote
- s'inscrire après avoir été accueilli dans une permanence juridique ou autre
- rencontrer la CGT de leur territoire et/ou profession, notamment pour se syndiquer



SE STRUCTURER

Des actions individuelles pour construire le travail collectif



- alimenter des listes de contacts (de futurs syndiqué-es)
- affiner les connaissances métiers, profils, catégories, des salarié-es
- mesurer l'efficacité de nos actions de déploiement et de communication
- faire participer les salarié-es
- des outils numériques au service d'une campagne de terrain

JE VOTE CGT

PLUS D'INFOS SUR CGT-TPE.FR



Du 25 novembre au 09 décembre 2024,
les salariés des TPE voteront pour renouveler
leurs représentants à la CPRI.

C'EST QUOI LA CPRI ?

Pour pallier l'absence d'instances de représentation du personnel dans les entreprises de moins de 11 salariés, il a été créé, à partir du 1er juillet 2017, des CPRI Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles. Leurs missions, dévolues par la loi, portent essentiellement sur des aspects transversaux qui ne peuvent être traités isolément au sein de chaque entreprise.

La commission constitue une instance de concertation sur des **sujets touchant au quotidien des entreprises** comme : l'emploi ; la formation ; la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; les conditions de travail ; la santé au travail ; l'égalité professionnelle ; la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, article 104) ; le travail à temps partiel ; la mixité des emplois...

Sans détenir pour autant d'attribution en matière de négociation collective, la commission peut :

- **Faciliter, sur demande des intéressés, la résolution de conflits individuels ou collectifs internes** à l'entreprise n'ayant pas donné lieu à la saisine d'une juridiction ;
- **Faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.**

POUR INFO

Chaque commission régionale est constituée de 10 Représentants d'organisations syndicales de salariés et de 10 représentants d'organisations professionnelles d'employeurs.

POURQUOI CES ELECTIONS ?

Le résultat de ces élections sera additionné à ceux obtenus dans les entreprises entre 2025 et 2028, et participera à mesurer le poids des syndicats au niveau national interprofessionnel, dans les branches et dans les territoires.

Cela permettra, en fonction de leur représentativité, de déterminer par exemple, les organisations syndicales qui peuvent négocier les conventions collectives, leur nombre de conseillers prud'hommes, leur nombre de représentants dans les CESER etc.... etc....

En 2021, lors des dernières élections, en Normandie la CGT avait, grâce à un gros travail des militants, obtenu 27.09% des suffrages.

FAISONS MIEUX !!

FAISONS VOTER CGT !!

<https://www.cgt-tpe.fr/>



Comité Régional CGT
de Normandie
8 rue du colonel Rémy
14000 Caen

02.31.83.34.19
normandie@cgt.fr
www.normandie.cgt.fr

JE SUIS SYNDIQUÉ(E) CGT



LES ÉLECTIONS TPE : JE SUIS CONCERNÉ(E) !



[contact.cgt.fr](https://www.cgt-tpe.fr/)

**Flashez ce code pour
vous inscrire et télécharger**

**DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAITRE VOS DROITS.**

C'est confidentiel et gratuit !

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TPE TOUTE LA CGT EN CAMPAGNE DÈS MAINTENANT !!!

TPE : Très Petites Entreprises

- Entreprises de moins de 11 salariés
- En France 5 millions de personnes qui représentent 36% du corps électoral dans le secteur privé.
- En Normandie = 220 000 salariés

POURQUOI FAIRE CAMPAGNE ?

- Parce que beaucoup de ces salariés ne savent pas qu'ils ont la possibilité d'élire des conseillers paritaires interprofessionnels régionaux.
- Parce qu'aux dernières élections, en 2021, le taux de participation était seulement de 5.5% en Normandie
- Pour améliorer la représentativité de la CGT

COMMENT VOTER ?

ÉTAPE 1 :

LA CAMPAGNE ELECTORALE

J'ai reçu un courrier confirmant mon inscription sur les listes électorales

Je n'ai pas reçu de courrier confirmant mon inscription sur les listes électorales

Mon adresse postale est peut-être erronée. Rôlez sur le site du ministère : cliquez sur le bouton « modifier » à côté de votre nom.

Il est trop tard pour faire une demande d'inscription...

Du matériel électoral me sera envoyé courant mars

Je peux aussi consulter les programmes des candidat.e.s de la CGT qui me représenteront dans les instances paritaires des TPE.

Programme « L'encadrement » suite élections TPE

ÉTAPE 2 : LE VOTE

Je vote en ligne

- rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr ;
- cliquez sur le bouton « Voter » ;
- authentifiez-vous avec votre identifiant et votre code confidentiel reçu par courrier ;
- si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au programme de vos candidat.e.s CGT une dernière fois : une fois votre choix fait, suivez les instructions pour valider votre vote !

Je vote par courrier

- détachez le bulletin de vote du courrier ;
- à l'aide d'un stylo noir, noircissez la case correspondant au syndicat CGT ;
- insérer votre bulletin dans l'enveloppe de retour pré-affranchie jointe au courrier ;
- postez-la - c'est gratuit !

A VOTÉ !

Adhérer CGT, Voter CGT, c'est soutenir :

- L'augmentation des salaires
- La fin des temps partiels imposés
- La lutte contre la précarité et pour des financements durables
- La reconnaissance de vos métiers, nos diplômes, notre technicité
- La lutte contre les inégalités femmes-hommes

FAIRE VOTER, FAIRE VOTER CGT !

Un votant ?

- C'est un ou une amie, parente, voisine...
- C'est chez le coiffeur, à la boulangerie, chez le médecin...
- C'est l'assistante maternelle, le garage, l'artisanat...

Nous connaissons toutes et tous des personnes qui travaillent dans une structure de moins de 11 salariés !!

NOUONS LE DIALOGUE !





On nous ressort l'épouvantail

**DETTE
PUBLIQUE**

**Extraits
de la tribune
co-signée
par la CGT**

**Un écran de fumée médiatique
pour justifier l'austérité budgétaire**



Il y a une alternative à l'austérité budgétaire : c'est la justice fiscale !

Engager des coupes budgétaires drastiques tout en se refusant « en même temps » d'imposer les plus riches et les grandes entreprises : telle est l'orientation de la politique fiscale injuste et inefficace impulsée par Emmanuel Macron.

Ce choix a déjà eu de lourdes conséquences : les financements des services publics, de la protection sociale et de la lutte contre le dérèglement climatique sont frappés de plein fouet. Si cette politique fiscale était maintenue, il est à prévoir que les besoins sociaux et écologiques seront une fois de plus sacrifiés sur l'autel de l'austérité, aggravant davantage les inégalités.

Sourd aux attentes d'une immense partie de la population, le gouvernement sortant a multiplié les attaques contre notre modèle social, pourtant déjà bien fragilisé. Il a engagé un plan de coupes budgétaires qu'il entend mettre en œuvre coûte que coûte pour 2025. Le financement des urgences sociales et écologiques est clairement dans le viseur : aux 10 milliards d'euros d'économies prévues pour 2024 pourraient s'ajouter 16 milliards d'euros d'économies supplémentaires qui toucheraient notamment le travail et la transition écologique. Le choix des secteurs visés est éloquent...

Pendant ce temps, des coups répétés sont portés au logement social, au financement de l'hôpital public et de la protection sociale, et le ministre démissionnaire de la Fonction publique, Stanislas Guerini, a engagé au cours des derniers mois un travail de sape de la fonction publique en remettant en cause le statut des fonctionnaires, l'un des piliers du modèle social français. Rarement un pouvoir n'aura été aussi dogmatique dans ses choix.

Face à cette orientation écologiquement, socialement et économiquement délétère, de nombreuses voix s'élèvent pour formuler des propositions à portée de la main visant à rétablir le principe de justice fiscale et rééquilibrer un système fiscal mis à mal par les politiques néolibérales.

À l'évidence, un tel rééquilibrage permettrait de combattre les inégalités et de renforcer le consentement à l'impôt, pilier d'une démocratie digne de ce nom.

Il permettrait également de dégager les recettes nécessaires pour répondre aux besoins sociaux, relever les défis écologiques et énergétiques et contribuer à la solidarité à l'égard des pays du Sud Global, en première ligne du dérèglement du climat. Pour faire face à ces enjeux, nous avons besoin d'une action publique ambitieuse et d'une meilleure répartition fiscale. Nous rappelons à ce titre plusieurs principes :

l'action publique et la protection sociale doivent avoir les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population et pour préserver l'environnement ;
les choix fiscaux et budgétaires doivent poursuivre la satisfaction de l'intérêt général et non des intérêts particuliers, ils doivent faire l'objet d'un véritable débat citoyen ;
une fiscalité plus juste suppose de mettre à contribution les personnes et les entreprises de manière progressive, en fonction de leurs richesses et de leurs capacités contributives. Cela suppose de rétablir l'égalité devant l'impôt et de combattre résolument son évitement.

Sur cette base, et pour répondre au « ras-le-bol des injustices fiscales », plusieurs pistes se dessinent pour engager, à court terme, un rééquilibrage :

d'abord mettre davantage les plus fortunés à contribution à travers une imposition du patrimoine juste et efficace.
Ensuite, mettre fin aux privilèges fiscaux nuisibles à l'environnement et bénéficiant aux plus riches, mieux imposer les rentes de toutes sortes, comme les superprofits et les superdividendes, défendre la nécessité d'une véritable taxe sur les transactions financières et d'un relèvement de l'imposition des multinationales au sein de l'Union européenne, et enfin renforcer à tous niveaux les moyens de lutte contre les différentes formes d'évasion et de fraude fiscales.

Ces mesures sont légitimes et nécessaires.
Nous appelons à participer aux différentes initiatives qui seront engagées pour défendre leur mise en œuvre, en particulier à l'occasion de la discussion sur le projet de loi de finances 2025.

Nous appelons également la population à s'emparer de ces questions qui n'appartiennent qu'à elle, pour qu'un vrai débat citoyen s'engage et débouche sur des mesures de justice qui permettraient ainsi de « refaire société ».

LISIEUX : Grève chez Keolis



Depuis le 16 septembre une grande partie des bus de l'agglomération lexovienne est rentrée et restée au dépôt.

La cause, les conditions de travail ! En effet depuis un an et la signature de la Délégation de Service Public entre l'agglomération de Lisieux et l'entreprise KEOLIS, les conditions de travail des salariés n'en finissent pas de se dégrader.

Des journées de travail de 13h00, des primes qui tardent à être versées.. Depuis le début de l'année, 15 personnes ont quitté l'entreprise !

Le temps de travail augmente et les salaires stagnent !

Les DSP, une fabrique de dumping social !

L'Union Locale de Lisieux et l'Union Départementale apporte tout leur soutien aux salariés en lutte.

Pour l'Union Locale de Lisieux, il devient urgent de constituer une CAISSE DE GREVE afin de soutenir les grévistes financièrement.

Elle invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à adresser leur don à : Union Locale CGT

14 rue du docteur Degrenne
14100 Lisieux.

pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Pascal Mulot 0611925916

ou Thierry Van Boxstael : 0610175496

Ne dites plus « percée LEHAIN »
dite « passage Auguste VREL »



La CGT efficace !

Rappel : Refusant de donner le nom de notre camarade Auguste à la nouvelle voie située à côté de la maison du peuple, le Maire de Lisieux avait organisé une consultation électronique mettant en concurrence cinq personnalités locales.

Close le 8 septembre dernier, nous n'avions pas le résultat. Après un dernier courrier sans réponse, une nouvelle action a été organisée devant la salle du conseil municipal ce 23 septembre. En début de réunion, le Maire a annoncé qu'Auguste VREL était arrivé en tête de cette votation. Joie, satisfaction et applaudissements ont salué cette bonne nouvelle. Soyons fiers de ce combat.

Notre camarade, militant engagé toute sa vie au service des autres, Secrétaire de l'Union Locale CGT, résistant dès 1941, élu communiste sera honoré par sa ville.

C'est le résultat de l'action de notre UL, du comité de soutien, de toutes celles et ceux qui dans cette votation ont apporté leur suffrage. Qu'ils en soient, aujourd'hui, remerciés.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la date de l'inauguration.

Pour le comité de soutien Auguste VREL,

Christian PERRAUD

EPSM de Caen :

Une situation particulièrement alarmante !

En grève le 26 sept



Près de la moitié des postes de psychiatres sont vacants en intra-hospitalier. Cette pénurie de professionnels de santé engendre une prise en charge inadéquate des usagers et une surcharge de travail pour ceux qui restent.

En 10 ans, ce sont plus de 110 lits qui ont été fermés dans l'établissement. A chaque fermeture de lit, c'est une personne de plus laissée sans solution immédiate, c'est une famille en souffrance, et la dégradation de la qualité des soins. L'attente aux urgences un lit ne cesse d'augmenter, les délais pour un rdv est aujourd'hui de plusieurs mois.

L'épuisement professionnel gagne du terrain, de nombreux professionnels quittent la fonction publique.

Quand le nouveau Premier ministre, M. Barnier annonce : « La santé mentale sera la grande cause nationale de l'année 2025 » Il y a de quoi être inquiet ! SURTOUT APRES

Ses déclarations le 8 septembre lors de sa visite aux Urgences de l'Hôpital Necker à Paris : « Il y a des économies à réaliser, il y a des questions d'organisations »

Le manque de personnel, c'est la faute de l'organisation !
La difficulté à trouver des lits, un problème d'organisation!
Perte de sens à votre travail, un problème d'organisation!
Les congés refusés, problème d'organisation !

Par Gwennaëlle JAOUEN



Au secrétaire général de l'Union Départementale du Calvados
Aux secrétaires généraux des syndicats actifs

Caen le 20 septembre 2024,

Cher(e) camarade,

Même si le syndicalisme retraité se vit autrement que le syndicalisme salarié, il demeure un syndicalisme revendicatif, de propositions et de solidarité. Cela doit faire l'objet d'une réflexion collective pour construire une coopération intergénérationnelle forte.

Rester syndiqué en retraite ne va pas de soi. Cela demande une profonde analyse. Elle ne peut se faire sans celle des syndiqués actifs.

Nous ne pouvons pas rester sur le fait que sur dix syndiqués partant en retraite, seuls trois restent syndiqués à la CGT. Cela pose inévitablement la question de la continuité syndicale actif/retraité.

Les retraités ont des revendications communes avec les actifs mais également d'autres plus spécifiques à gagner pour les retraités

C'est pourquoi nous proposons aux syndicats actifs de participer au 10ème congrès de l'Union Syndicale des retraités du Calvados qui se déroulera du mercredi 13 novembre 2024 (8h30- 17h30) au jeudi 14 novembre 2024 (8h30 – 13h00). La ville de Fleury sur Orne nous accueillera pour ce congrès dans la salle Nicolas Oresme.

Je te propose, dès à présent, de réserver ces dates importantes pour notre syndicalisme, en lien avec ta section de retraité là où elles existent, de commencer à réfléchir à la constitution de la délégation qui participera à ce congrès et de mettre en débat la/ les candidatures nouvelles et/ou le renouvellement de camarades pour constituer la nouvelle équipe qui dirigera l'USR du Calvados pendant les trois ans à venir. Pour info, le Conseil Départemental, actuellement, se réunit une fois par mois.

Le conseil départemental a décidé de prendre en compte **le nombre de FNI 2023 réglés au plus tard au 30 juin 2024 pour calculer le nombre de délégués** par sections **et le nombre des cotisations 2023 réglées au plus tard le 30 juin 2024 pour le calcul du nombre de voix** portées par chaque sections.

Ce congrès sera suivi d'une initiative particulière : le **trentième anniversaire de la création de l'Union Syndicale des retraités CGT du Calvados**. Le premier congrès constitutif s'est déroulé en décembre 1994.

Après le congrès, lors de l'après midi du jeudi 14 novembre 2024, nous organiserons **une imitative festive** pour fêter cet anniversaire. Le collectif « culture Loisirs » de l'USR CGT du Calvados est chargé de préparer le contenu de cet après midi.

Merci d'avance, bien fraternellement.

Le secrétaire général de l'USR CGT 14.
Jean Luc Lemarois

Inscription auprès de :

Nicole Roussel : 06 07 42 89 60 - Gilles Prunier : 06 08 53 19 91 - Michel Mariette : 06 27 58 14 82

Ou par mail : usrcgt14@wanadoo.fr

Pour les camarades qui souhaiteraient faire partie de la future direction de l'USR du Calvados, les fiches de candidatures doivent parvenir à l'USR avant le 31 octobre 2024

Union Syndicale Retraités CGT du Calvados : 8 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN.Tel : 02 31 83 68 25

H pour Histoire

Quand la petite histoire rejoint la grande !



Robert Victor LETELLIER



Né le 23 mai 1902 à Caen (Calvados), il mourra en déportation le 15 septembre 1942 à Auschwitz.

Après avoir été couvreur, il travaille en 1919 comme tourneur sur métaux à la SMN. Il quitte cependant à plusieurs reprises la SMN pour un emploi plus rémunérateur avant d'y revenir plus durablement dans le contexte des débuts de la crise économique.

Il se syndique à la CGTU en 1924 (et vraisemblablement dès 1922 à la

CGT) à son retour du service militaire et milite alors à la cellule communiste de son entreprise à Paris, boulevard Brune, puis à son retour aux Hauts-fourneaux de Mondeville.

Il se marie à Paris 5^è le 11 octobre 1924 avec Armandine, Emilienne Frilley.

Le couple a trois enfants : Odette, Gisèle et Georges. Puis il revient avec sa famille dans la région caennaise.

Les archives de Moscou, du Calvados et le dossier personnel de Robert Letellier à la SMN, repris dans sa notice du Maitron rédigée par Jean Quellien et Gabriel Désert, précisent son activité militante.

Militant communiste très actif, il est élu le 2 février 1930 secrétaire régional et début 1932 secrétaire de la cellule d'usine de Mondeville forte de quinze adhérents. mais la cellule périclité et Letellier reste hors du parti de mi-1932 à mai 1933. En 1934, il devient le secrétaire de la fraction syndicale communiste dans l'Union régionale CGTU où il succède à Louis Chapelain.

Robert Letellier prend une grande part aux événements qui marquent la période du Front populaire dans le Calvados. Après la manifestation antifasciste qui a lieu à Caen en février 1934, il est arrêté, « passé à tabac » et relâché presque immédiatement. Pendant deux ans, il multiplie les conférences de propagande et les débats contradictoires aux quatre coins du Calvados. Dans le bulletin L'Exploité de la S.M.N., il écrit en 1934 : « Les étrangers de sont pas responsables de la crise ».

Cette activité militante lui vaut de subir des brimades dans le cadre de son travail : ouvrier qualifié, il est d'abord changé de poste à l'intérieur de la SMN pour se retrouver simple manoeuvre, avant d'être purement et simplement congédié au début de l'année 1934, avec la mention « à ne plus réembaucher » portée sur son dossier.

En décembre 1935, lors du congrès départemental de l'unité, il est élu à la commission administrative de l'UD du Calvados réunifiée dont il devint secrétaire adjoint auprès de Marie Langlois.

Ne délaissant pas ses activités politiques, Robert Letellier est candidat aux élections municipales de 1935 à Caen, où il recueille 4,9 % des suffrages exprimés. Il améliore nettement son score en juin de l'année suivante (44,7 %) à l'occasion d'une élection

complémentaire où socialistes et communistes ont alors réalisé une entente électorale. Il se présente également aux élections législatives de 1936 dans la première circonscription de Caen et obtint 5,8 % des suffrages (1 071 sur 22 127 inscrits et 18 822 votants).

Il est également élu, en 1933, conseiller prud'homal salarié.

En octobre 1936 Robert Letellier quitte le Calvados pour la région parisienne. Il devient secrétaire de la fédération nationale CGT des industries chimiques. Il est membre de la section du 10^e de la région Paris-Ville du PCF.

Il semble figurer sur une photo des congressistes de la délégation de la FNIC-CGT au congrès confédéral de Nantes en 1938. Sur cette même photo figure Louis Canton qui sera plus tard dirigeant de la CGT clandestine dans le Calvados et fusillé en 1942.

Après la déclaration de guerre, pendant une période de six semaines, il retourne à Caen, comme requis civil dans une usine travaillant pour la Défense nationale. Puis il revient à Paris comme affecté spécial probablement dans l'entreprise qui l'employait avant-guerre.

Sous l'occupation, il est considéré par les Renseignements généraux comme un « meneur particulièrement actif ». Selon la police, peu avant son arrestation, il distribue des tracts du Parti communiste clandestin sur son lieu de travail, les établissements Kellner et Bechereau, sis au 185, avenue Édouard-Vaillant à Boulogne-Billancourt.

Robert Letellier est arrêté le 26 juin 1941 dans le cadre de la grande rafle commencée le 22 juin, jour de l'attaque hitlérienne contre l'Union soviétique en application du décret-loi du 18 novembre 1939, « individus dangereux pour la défense nationale et pour la sécurité publique ».

Il est interné au camp allemand de Royallieu près de Compiègne, destiné aux « ennemis actifs du Reich ». Un an plus tard, il est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande, telles les déraillements d'Airan.

Le 6 juillet 1942 à l'aube, un convoi composé de 1175 hommes est dirigé vers Auschwitz (1100 « otages communistes » – jeunes communistes, anciens responsables politiques et élus du Parti communiste, syndicalistes de la CGT et délégués du personnel d'avant-guerre, militants et syndicalistes clandestins, résistants – de cinquante « otages juifs » et de quelques « droits communs »). Robert Letellier est enregistré à son arrivée à Auschwitz sous le numéro « 45420 » désormais sa seule identité. Il est signalé à l'infirmerie du 3 au 24 août 1942 et meurt le 31 août 1942.

Une rue de Caen porte son nom sans aucune autre mention. Une salle de réunion dans les locaux de la Fédération CGT de la Chimie porte son nom au Centre Confédéral de Montreuil.

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE



35 ANS D'EXPÉRIENCE

auprès des CSE.
Spécialiste des Organisations Syndicales,
présent auprès de plus
de 40 Fédérations,
UD, UL et Comités Régionaux.

- Expertises Comptables
- Formations
- Commissariat aux comptes

**40 EXPERTS
QUI VOUS SONT PROCHES**



CO·EX·CO

VOS CONTACTS

COEXCO PARIS
11 rue des Immeubles Industriels - CS 41132
75543 PARIS CEDEX 11
01 43 73 90 79

COEXCO AMIENS
53-55 avenue d'Italie - CS 60453
80094 AMIENS CEDEX 3
03 22 53 27 47

vouzoulias@coexco.com - rouzoulias@coexco.com